

### POSTES PUBLICS ET ESPACES NUMÉRIQUES

#### PRÉAMBULE

Les Bibliothèques de Reims mettent à disposition de leurs usagers un parc d'ordinateurs leur permettant de bénéficier d'un accès gratuit à Internet.

Trois médiathèques proposent un service de PC gaming et / ou de consoles de jeux vidéo avec des conditions d'accès particulières.

#### OBJET

La présente charte a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles les Bibliothèques de Reims mettent à disposition de leurs usagers un accès à Internet ainsi qu'un espace numérique donnant accès à des PC gaming et /ou des consoles de jeux vidéo.

#### DÉFINITION

Usager : titulaire d'un abonnement à jour aux Bibliothèques de Reims ou personne de passage en possession régulière de codes d'accès

Système d'information : ensemble d'ordinateurs et de programmes et plus généralement ensemble des moyens d'accès à Internet mis à disposition par les Bibliothèques de Reims.

#### ACCÈS AUX SERVICES INFORMATIQUES DES BIBLIOTHÈQUES DE REIMS

Les services informatiques des Bibliothèques de Reims sont accessibles à partir du compte usager créé au moment de son inscription.

#### Gestion des identifiants et mots de passe

L'identifiant et mot de passe communiqués à l'utilisateur lors de son inscription aux Bibliothèques de Reims est strictement personnel et sous l'entière responsabilité de l'utilisateur. Il est conseillé de personnaliser son mot de passe lors de sa première connexion.

En cas de perte de ses identifiant et mot de passe, l'utilisateur pourra solliciter les Bibliothèques de Reims pour que lui soient communiqués de nouveaux identifiant et mot de passe afin de continuer à bénéficier de l'utilisation du Système d'information.

## **ACCÈS AUX POSTES INFORMATIQUES DES BIBLIOTHÈQUES DE REIMS**

### **Durée de connexion**

L'utilisateur bénéficie d'un temps de connexion maximum quotidien de deux heures (2h) sur les postes informatiques des Bibliothèques de Reims.

### **ACCÈS AU WIFI**

Les abonnés des Bibliothèques de Reims peuvent bénéficier d'un accès au Wifi gratuitement et de façon illimitée. Il nécessite l'utilisation de son identifiant et mot de passe de son compte abonné.

Les étudiants de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) peuvent directement se connecter avec leurs identifiants Eduspot.

Les visiteurs peuvent bénéficier d'un accès temporaire au Wifi pour la journée. Un identifiant et un code d'accès leurs sont envoyés par SMS.

## **ACCÈS À INTERNET SUR LES POSTES INFORMATIQUES DES BIBLIOTHÈQUES DE REIMS**

### **Première connexion à Internet**

Pour tout accès à Internet par l'intermédiaire des ordinateurs des Bibliothèques de Reims, l'utilisateur doit reconnaître expressément accepter les termes et conditions d'utilisation du Système d'information tels que définis dans la présente charte d'utilisation en cochant la case prévue à cet effet.

### **Modalités d'accès à Internet**

Pour accéder à Internet, l'utilisateur doit saisir ses mots de passe et identifiant.

### **Restrictions d'accès**

L'utilisateur est informé que l'accès à Internet qui lui est offert ne peut lui permettre un plein accès aux sites existants sur Internet et qu'un filtrage desdits sites illicites et/ou non-conformes aux objectifs poursuivis par les Bibliothèques de Reims a été mis en œuvre.

L'utilisateur s'engage par ailleurs à informer les Bibliothèques de Reims, par l'intermédiaire du formulaire de contact, de tout site illicite auquel il aurait eu accès via le Système d'information des Bibliothèques de Reims, afin que le service informatique de la Ville puisse ajouter ces sites à la liste des sites interdits.

L'accès à Internet est proposé dans les médiathèques Jean Falala, Croix-Rouge et Laon-Zola, ainsi que dans les bibliothèques Carnegie, Chemin Vert, Saint-Remi et Holden.

## **ESPACES DE STOCKAGE SUR LES POSTES INFORMATIQUES DES BIBLIOTHÈQUES DE REIMS**

### **Stockage de fichiers**

Un espace personnel permettant de stocker des fichiers est mis à la disposition des usagers ; il est limité à 350 Mo de données, et n'est accessible que depuis les ordinateurs situés dans les Bibliothèques de Reims. Pour des raisons de sécurité, l'accès depuis l'extérieur est impossible.

### **Espace de stockage**

L'utilisateur aura toute latitude pour télécharger, créer, supprimer des dossiers et fichiers au sein de l'espace de stockage qui lui est alloué.

En revanche, la Ville de Reims n'est tenue à aucune obligation concernant la pérennité de ces données ; il appartient à l'utilisateur de veiller à faire des sauvegardes, car la Ville de Reims ne pourra procéder à des restaurations de données dans ces espaces personnels.

## **ACCÈS À L'ESPACE NUMÉRIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Des consoles et des PC gamer sont mis à disposition dans les médiathèques Jean Falala, Croix-Rouge et uniquement des consoles de jeux à la Médiathèque Laon-Zola.

Il est nécessaire de d'être inscrit au sein du réseau des bibliothèques pour utiliser les services proposés. Les médiathèques Croix-Rouge et Laon-Zola permettent aux non abonnés de jouer sur les consoles de jeux.

Les services de ces espaces numériques nécessitent une réservation de créneau. 4 joueurs peuvent jouer sur les consoles et 1 seul par ordinateur gaming. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte conformément à l'article 6 du règlement intérieur des Bibliothèques de Reims. Il est possible de jouer 2 heures par jour. A la médiathèque Croix rouge 1 heure de jeu sur les consoles est permise. La réservation s'annule après 15 minutes de retard. Le PEGI doit être respecté (âge minimum requis).

Les bibliothécaires fournissent le matériel permettant de jouer. L'utilisateur est responsable du matériel utilisé. Les achats et téléchargements en ligne sont proscrits. Tous les jeux, matériels et accessoires doivent rester au sein de l'espace numérique sauf les jeux empruntables à la médiathèque Jean Falala qui le sont sous les mêmes conditions que le prêt à domicile des collections.

La sauvegarde des parties n'est pas assurée, la médiathèque ne peut être tenue pour responsable notamment en cas de perte de données.

En cas de non-respect de la charte de bon usage de cet espace, le personnel se donne le droit, sous la responsabilité de son directeur, d'interrompre une partie en cours et/ou d'exclure les usagers contrevenants temporairement ou définitivement conformément aux articles 40 à 42 du règlement intérieur des Bibliothèques de Reims.

## SYSTÈME D'INFORMATION

### Informatique et Libertés

Les données personnelles recueillies sur le site des Bibliothèques de Reims résultent de la communication volontaire d'une adresse de courrier électronique lors du dépôt d'un message électronique. Les adresses e-mail ainsi recueillies ne servent qu'à transmettre les éléments d'information demandés. Les adresses électroniques collectées ne feront l'objet d'aucune cession à des tiers.

- le droit d'accès,
- le droit de rectification,
- le droit à l'effacement,
- le droit à la limitation du traitement, le droit à la portabilité des données,
- le droit d'opposition au traitement des données,
- le droit à être informé d'une violation des données en cas de risques élevés pour les intéressés.

Vous pouvez vous adresser par courriel au délégué à la protection des données (DPO) : [dpo@grandreims.fr](mailto:dpo@grandreims.fr), ou par courrier à l'adresse :

Ville de Reims, Bibliothèque municipale, 2 rue des Fuseliers, 51 100 Reims.

### Propriété intellectuelle

Il est rappelé à l'utilisateur qu'en application des règles de propriété intellectuelle, l'installation, l'utilisation, la reproduction, le téléchargement sur le Système d'information ou dans un espace de stockage de tout logiciel ou toute autre création intellectuelle sans bénéficier des droits afférents sont interdits.

L'utilisateur reconnaît donc expressément que toute violation des termes susmentionnés sans l'autorisation du titulaire des droits est constitutive du délit de contrefaçon, susceptible d'engager les responsabilités pénale et civile de l'utilisateur.

### Respect des normes en vigueur

Dans le cadre de l'utilisation du Système d'information, l'utilisateur s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur sur le territoire français et notamment, de manière non limitative, ceux régissant la protection des mineurs, le respect de la personne humaine et de la vie privée, ainsi que la propriété intellectuelle. Il s'interdit de stocker, diffuser ou rendre accessible, de quelque façon que ce soit, tout message ou visuel dont le contenu serait contraire, notamment, à la dignité humaine, à l'ordre public et aux bonnes mœurs, ou constituerait une incitation à la pédophilie, à la haine raciale, aux jeux d'argent, à l'apologie des crimes contre l'Humanité, au terrorisme, au proxénétisme, à la pornographie, au trafic de stupéfiants, à la contrefaçon.

## Contrôle des connexions

1. L'utilisateur est informé que des contrôles des connexions ainsi que de toutes les opérations effectuées sur le Système d'information sont mis en œuvre afin d'assurer un fonctionnement optimum dudit Système mis à disposition.

A des fins de sécurité et afin de garantir un fonctionnement pérenne du Système d'information mis à disposition des usagers, des contrôles permanents de connexions sont effectués pour éviter toute intrusion malveillante dans le système, de même que toute modification ou altération de celui-ci.

L'utilisateur est ainsi averti de ce que tout fichier téléchargé par ses soins pourrait être supprimé sans information préalable si ce dernier comporte un virus ou tout autre programme pouvant remettre en cause le bon fonctionnement du Système.

2. On entend par « communications électroniques » les émissions, transmissions ou réceptions de signes, de signaux, d'écrits, d'images ou de sons, par voie électromagnétique.

En application notamment des dispositions du Décret 2006-358 du 24 mars 2006 relatif à la conservation des données de communications électroniques, l'utilisateur est informé de ce que les Bibliothèques de Reims conservent pour les besoins de la recherche, de la constatation et de la poursuite des infractions pénales :

- Les informations permettant d'identifier l'utilisateur ayant utilisé le Système d'information aux fins d'exécution des présentes infractions ;
- Les données relatives aux équipements terminaux de communication utilisés ;
- Les caractéristiques techniques ainsi que la date, l'heure et la durée de chaque communication ;
- Les données relatives aux services complémentaires demandés ou utilisés et à leurs fournisseurs ;
- Les données permettant d'identifier le ou les destinataire(s) de la communication ;
- La durée de conservation des données mentionnées au présent article est d'un an à compter du jour de l'enregistrement.

L'utilisateur est informé que les différences de capacité des divers réseaux et des sous-réseaux d'Internet, ainsi que l'afflux de connexions par les usagers à certains moments peuvent allonger les délais de transmission et d'échanges d'information.

Les services techniques de la Ville de Reims pourront également interrompre la mise à disposition du Système d'information à des fins de maintenance.

## Sanctions

La violation des dispositions de la présente charte est susceptible d'engager la responsabilité de l'utilisateur, de même que d'entraîner à son encontre des avertissements ou



un arrêt de l'accès au Système d'information.

**Accepter**

En cliquant sur la case « Accepter », l'utilisateur reconnaît expressément avoir lu l'ensemble des termes et conditions de la présente Charte d'utilisation du Système d'information, les accepter et y adhérer.